



Les Nouvelles de **LOURMAIS**

Numéro : 2

Le mot du Maire

Chères Lourmaisiennes, chers Lourmaisiers,

Malgré l'amélioration de cette crise sanitaire, j'appelle toutes et tous à maintenir les gestes barrières et surtout à la plus grande prudence pendant cette période estivale afin de nous protéger du variant « Delta » qui prend de l'ampleur sur notre territoire. Il y va de la santé de chacun d'entre nous et en particulier de nos aînés. C'est de cette façon que nous aurons la joie de pouvoir nous retrouver.

N'oublions pas également que l'amélioration de cette situation sanitaire passera par la vaccination.

Tout en restant vigilant, restons optimiste, la vie continue.

Afin de profiter du cadre privilégié de notre commune, j'ai demandé à ce que les espaces qui font l'agrément du village continuent d'être régulièrement entretenus et pour embellir notre petite localité, de nouvelles jardinières ont été installées.

Je voudrais également répondre à une remarque qui m'a été soumise concernant l'arrosage des espaces verts :

Il est fait avec l'eau du puits, l'eau de ville n'a été utilisée que pour nettoyer le monument aux morts.

Vivement les beaux jours, au sens propre comme au figuré.

Avec l'équipe municipale, nous pensons bien à vous, nous restons naturellement à votre écoute, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Prenez bien soin de vous et de votre famille.

François BORDIN
Maire de LOURMAIS

Chiens et chats errants : de nombreuses plaintes en mairie

La mairie reçoit régulièrement des plaintes relatives à des chiens et des chats errants qui occasionnent des nuisances : intrusion dans les propriétés privées.

Afin d'y mettre un terme, les propriétaires de chiens et chats sont invités à faire preuve d'un peu de civisme en les maintenant chez eux. Il est rappelé que la divagation des animaux est strictement interdite. « **Si le phénomène persiste, les services de la mairie se verront dans l'obligation de faire intervenir les services de fourrière animale** »

Evènements à venir

Dates des prochains conseils municipaux à 20 h 00 : 9 septembre, 14 octobre, Jeudi 18 novembre et Jeudi 9 décembre 2021.

Atelier du sommeil : Réunion d'information le vendredi 22 octobre 2021 à 14 h en mairie sur inscription au secrétariat de la mairie.

Tél. 02.99.73.41.34 Adresse mail : mairie@lourmais.fr

Coordonnées

✉ 6 rue des Potiers
35270 Lourmais
☎ 02 99 73 41 34
Mairie@lourmais.fr
<https://lourmais.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Vendredi
De 15h00 à 17 h 00
Mardi et Jeudi
De 9h00 à 11h00

SMICTOM

Collecte des ordures Ménagères

Le soir 20h00

Jeudi 15, mercredis 21

et 28 juillet,

4, 11, 18 août

1^{er}, 8, 15, 22 et 29 septembre,

6, 13, 20 et 27 octobre

3, 10, 17, et 24 novembre 1^{er}, 8,

15, 22 et 29 décembre 2021

Collecte des bacs jaunes

(Le lundi soir - 20 h00

semaines impaires)

26 juillet,

9, 23 août,

6 et 20 septembre

4 et 18 octobre

2, 15 et 29 novembre

13 et 27 décembre 2021

Il est important de présenter vos bacs jaunes et bacs à ordures ménagères dès le matin

Lorsque ceux-ci n'ont pas été collectés, merci de ne pas les laisser sur la voie publique

INFORMATIONS MUNICIPALES

Enquête publique modification simplifiée n°2 du Plan Local d'urbanisme

La commune de Lourmais est dotée d'un plan local d'urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal du 26.02.2010. Le PLU est un document évolutif qui prend en compte l'évolution du territoire et précise les projets d'aménagement et de construction que souhaite développer la commune.

Les ajustements portent sur : la suppression de l'emplacement réservé n°1 et la reformulation des règles d'implantation des exploitations agricoles en zone NA.

L'enquête publique aura lieu en mairie du 1^{er} au 31 juillet 2021.

Modification éclairage public

Afin de réduire la pollution lumineuse et la consommation d'énergie, la municipalité a décidé de modifier l'éclairage public pendant la période estivale. Ainsi, une grande partie des lampadaires restera éteinte jusqu'au 31 août.

Distribution bacs jaunes

Le Smictom Valcobreizh a procédé à la distribution des bacs jaunes individuels sur la commune. Si toutefois vous n'avez pas été livré, vous devez adresser un mail à : contact@valcobreizh.fr en précisant dans l'objet « bac jaune » avec vos coordonnées ou vous adresser à la mairie qui fera le nécessaire auprès de Valcobreizh.

Concernant la distribution des bacs jaunes collectifs, elle s'effectuera dans les prochaines semaines.

Site internet

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre nouveau site internet. Il sera consultable à partir du 1^{er} Août 2021,

En effet, nous avons décidé de configurer notre site internet à l'image de notre commune. Le voici désormais plus moderne, innovant et dynamique !

Dispositif Argent de poche pour les jeunes entre 16 et 17 ans

Comme chaque été, Lourmais met en place le dispositif « argent de poche » à destination des jeunes âgés de 16 à 17 ans. La commune est prête à accueillir ces jeunes dès réception de l'avis favorable de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Cette activité « argent de poche » devrait se dérouler du 19 au 23 juillet 2021.

Il permet aux jeunes de s'investir dans la commune, de découvrir différents environnements professionnels et de gagner un peu d'argent. Différentes missions d'une durée de 3h30 par jour (avec 1/2h de pause) au sein de la commune leurs sont confiées pour une indemnisation de 15 euros par mission.

Les jeunes intéressés peuvent contacter le secrétariat de la mairie pour plus d'informations.

Food truck

Tous les jeudis soir, un food truck « la grande gamelle » est présent sur la commune de 17h00 à 22h 00 sur la place de l'Eglise.

Il vous propose une cuisine traditionnelle élaborée à partir de produits frais de qualité et locaux.

Commandes possibles au 07.57.08.76.47

Lien : <https://www.facebook.com/pages/category/Personal-Chef/La-Grande-Gamelle-107376844021195/>

Le marché Ambulant

Le marché Ambulant est une initiative citoyenne et bénévole qui a été initiée lors du premier confinement en 2020 ! Les producteurs locaux ayant besoin d'écouler leurs produits suite à la fermeture des cantines et restaurants. Le marché ambulant a donc été lancé de manière « artisanale » pour développer des distributions alimentaires en lien avec les producteurs et les habitants du territoire de Bretagne Romantique !

Une tournée par semaine le samedi matin : 12 points de livraison sur le territoire de Bretagne Romantique ,6 en semaine A, 6 en semaine B.

<https://www.bvbr.org/marche-ambulant/>